

**Conseil Municipal de Montjoux**  
**Extrait du compte-rendu de la séance du 6 mai 2019**

**Renforcement du réseau basse tension au Serre de Turc**

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes:

Opération : <b>Electrification</b>	
Renforcement du réseau BT à partir du poste SERRE DE TURC	
<b>Dépense prévisionnelle HT</b>	<b>23 389.37 €</b>
dont frais de gestion :	1113.78 €
<b>Plan de financement prévisionnel :</b>	
Financements mobilisés par le SDED	23 389.37 €
<b>Participation communale</b>	<b>Néant</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et EDF

**Raccordement des trois lots situés au Serre de Turc.**

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes:

Opération : <b>Electrification</b>	
Raccordement au réseau BT pour alimenter 3 lots, chemin du serre, à la demande de la commune, à partir du poste SERRE DE TURC	
<b>Dépense prévisionnelle HT</b>	<b>18 015.25 €</b>
dont frais de gestion :	857.87 €
<b>Plan de financement prévisionnel :</b>	
Financements mobilisés par le SDED	14 583.42 €
<b>Participation communale</b>	<b>3 431.83 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et EDF.

**Subventions aux associations**

Après un rappel sur les subventions accordées en 2018, Monsieur le Maire fait part des nouvelles demandes : Football club, Amicale Laïque et Amicale des sapeurs pompiers de Bourdeaux pour un projet exceptionnel de congrès départemental des sapeurs pompiers de la Drôme.

Proposition d'affectation :

- Route du Lez : 500€
  - AERCDC: 510€ (30€ par enfant)
  - Association Familiale: 800€
  - USDB: 800€
  - Football club: 200€
  - Amicale laïque : 200€
  - Amicale des sapeurs pompiers de Bourdeaux : 200€
- Total : 3210€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte cette proposition.

**Travaux Espaces Publics la Paillette – Choix des entreprises :**

Monsieur le Maire rappelle la consultation lancée en décembre 2018 pour les travaux d'aménagement des espaces publics du hameau de la Paillette.

Suite à l'analyse des offres, et aux négociations menées avec les entreprises, avec l'appui de la maîtrise d'œuvre, Monsieur le Maire propose de retenir les offres suivantes :

Lot	Désignation	Entreprise	Options retenues	Montant Total HT
Lot 1	Terrassement Voirie Réseaux	COLAS/LJTP	Option « placement des blocs »	105 621.33 €
Lot 2	Pose de pavés	DROME AGGREGATS		28 764.00 €
Lot 3	Maçonnerie	FM BAT		22 305.00 €
Lot 4	Pierre sèche	UNE PIERRE SUR L'AUTRE	Option 1 « pas d'âne »	14 720.00 €
Lot 5	Espaces Verts	ESPIC	Option « Placement blocs »	13 608.00 €

Monsieur le Maire précise que le choix du lot 6 (Sols sportifs) est en cours de négociation et sera attribué lors d'un prochain Conseil Municipal.

Il précise également, que, conformément aux documents de la consultation, la commune se réserve le droit de lever d'autres options en cours de marché, à savoir :

Lot 1 option « récupération de dalles béton » : 472.50 €

Lot 4 option « calade lavoir » : 1 000.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DECIDE d'attribuer les marchés de travaux tel que décrit ci-dessus,

AUTORISE le Maire à signer tout document utile à cette décision,

D'autre part, Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur le devis de prestations complémentaires présentés par la Maitrise d'œuvre :

Madame Pénélope HAAS pour 4640,00€ HT

Cabinet BAUBET (Madame Clarisse BERNE) pour 1575,00€ HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte ses deux devis.

### **Informations et questions diverses**

#### **Travaux Eclairage Public**

Le déplacement du lampadaire place Léopold Mourier ainsi que le passage en LED de tous les lampadaires de La Paillette sont prévus.

**Cérémonie du 8 mai** : elle aura lieu à 11h30 place Léopold Mourier, un apéritif sera offert au bar restaurant de la paillette à l'issue de la cérémonie.

**Panneaux d'affichage** : les comptes rendus peuvent ne contenir que les points essentiels abordés ( problèmes de confidentialité...) le compte rendu intégral est toujours consultable en mairie.

**Grève du 9 mai** : ce mouvement étant suivi par l'intégralité du personnel, un service minimum sera assuré pour l'accueil des enfants sans périscolaire.

#### **Doléances**

Soucieuse de répondre aux sollicitations gouvernementales la mairie a distribué dans chaque foyer un questionnaire dans le but de recueillir les doléances des habitants tant au niveau de l'état que de la commune. La centralisation des questionnaires a été transmise à la préfecture sans restitution à la population,

#### **Compteurs linky**

142 habitants de Montjoux s'étant positionnés contre le compteur linky, 2 réunions ont été organisées les 28 mars et 15 avril. La première animée par Madame Coletta Bouillon ayant pour but de recueillir les réticences et griefs suscités par la pose du compteur. La deuxième avec 3 personnes mandatées par ENEDIS pour présenter le matériel et répondre aux questions. Soucieux des enjeux écologiques Monsieur Philippe BERRARD ne souhaite pas engager la commune dans une action contre le déploiement du compteur.

La séance est levée à 22h.